



Trophée Seniors de Valgarde **3 et 4 octobre 2020**



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 - Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue ayant 50 ans révolus la veille de l'épreuve.

Dames : Index inférieur à 21.4

Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs dont 21 dames et 9 WC.

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

Article 2 - Forme de Jeu

36 Trous Stroke Play Brut / 18 trous par jour

Marques départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour dans l'ordre des index, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagement

Les engagements devront parvenir par courrier uniquement, accompagnées du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise la veille) **avant le vendredi 18 septembre 2020.**

- . Abonnés Valgarde membre ASGV : **30€**
- . Abonnés Valgarde non membre ASGV : **40€**
- . Autres Valgarde & Extérieurs : **80€**

Golf de Valgarde (Trophée Seniors 2020)

Chemin Rabasson - 83130 La Garde

Téléphone : 04.94.14.01.05 / Email : info@golfdevalgarde.com

Chèque à l'ordre de : **ASGV**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

2 Prix Brut Seniors Dames / 3 Prix Brut Seniors Messieurs / 1 Prix Brut Vétérans Messieurs.

Remise des Prix le Dimanche 4 octobre, à l'issue de la compétition.

Article 5 - Comité de l'Épreuve

Arbitre - Directeur du Tournoi : Bernard BELY

Arbitre : Thuy LE

Représentant AS : à définir